

Traduction anglais-français et temporalité : quelle représentation transmettre ?

Essai d'extrapolation vers une représentation didactique

Myriam Moraz

Université de Lausanne, Ecole de français moderne

1. INTRODUCTION

Cette réflexion est née des difficultés des apprenants de français langue étrangère, fréquentant le cours de traduction anglais-français à l'EFM, à comprendre et maîtriser le système temporel du français. La pratique de la traduction révèle avec pertinence les écarts entre les deux langues. Loin de la spontanéité de l'oral ou de l'apprentissage unilatéral de l'écrit — l'étudiant ne travaillant que dans la langue cible —, la traduction met en relief l'énigme du passage de la langue 1, langue repère de l'étudiant à la langue cible. Il apparaît clairement que la manière de percevoir et de traiter les aspects temporels est très différente en anglais et en français. Il est en effet indispensable de tenir compte des réflexes ou développements cognitifs véhiculés par la langue première. C'est dans ce sens que la pratique de la traduction représente un excellent moyen auxiliaire d'aborder une langue seconde en ce qui concerne les aspects où les deux langues diffèrent. L'analyse contrastive permet de mettre en lumière le fonctionnement spécifique du système temporel de la langue cible, sous-tendu par celui de la langue première.

L'étude de la temporalité en français reste probablement le noyau fondamental de l'apprentissage du français de même qu'un problème majeur dans la maîtrise de cette langue. L'une des interrogations de l'enseignant concerne la représentation temporelle à transmettre. Le but de cette intervention est de tenter de s'écarter d'une approche linéaire telle qu'elle continue à être véhiculée communément. Celle-ci s'avère le plus souvent insatisfaisante car elle n'offre pas une vue d'ensemble mais fait appel à un grand nombre de traits distinctifs ponctuels en vue d'effectuer le

choix d'un temps verbal. L'apprenant est amené à utiliser ce que l'on nomme habituellement des «recettes de cuisine». Cette pratique est gênante parce que faillible par essence; en outre, elle requiert de mémoriser un grand nombre d'occurrences pour permettre ensuite le choix par balayage et élimination. Il s'agit donc de présenter la temporalité dans un contexte global qui permette à l'apprenant de résoudre n'importe quelle situation temporelle en prenant appui sur sa langue première pour s'en détacher ensuite après avoir compris les mécanismes en jeu.

Dans ce but, nous nous proposons d'examiner l'alternance passé simple (PS) / passé composé (PC) en français en regard de l'alternance *simple past* (SP) / *present perfect* (PP) en anglais en nous appuyant sur les recherches effectuées en linguistique et en grammaire. Nous aborderons également l'imparfait (IMP) étant donné qu'il est indissociable du *simple past* dès que l'on traduit ce dernier en français. De plus, il est automatiquement présent en arrière-fond si l'on traite du passé simple et du passé composé. L'analyse contrastée d'un document utilisé dans les cours de traduction ainsi que des extraits de romans actuels illustreront les développements théoriques. Comme la direction de cette intervention se veut plutôt didactique, nous éviterons de nous attarder trop longuement sur les théories linguistiques françaises que tout le monde connaît. Nous ne survolerons donc que les travaux essentiels : ceux de Benveniste (1966) dont les réflexions sur la temporalité¹ constituent le point de départ à toute réflexion sur le système temporel du français; ceux de Weinrich (1989) qui a montré l'importance d'une grammaire textuelle et non pas seulement phrastique. Ceci lui a permis de présenter une mise en perspective du système temporel en français. Parallèlement, il faut également tenir compte du réaménagement des catégories «discours/récit» élaborée par Adam (1997), faisant apparaître un PC narratif aux côtés du PS. Dans une orientation plus spécifiquement didactique, Vigneron (1999) caractérise PC et PS d'une manière simple et directement utilisable par les apprenants de FLE. Une synthèse des plus pertinentes — dans la perspective de l'enseignement du FLE — est présentée par Bourdet (1991). Le choix n'est pas gratuit; tous les travaux mentionnés permettent d'élaborer une vue d'ensemble du système temporel et évitent une représentation linéaire ainsi que les caractéristiques ponctuelles des différents temps du français.

1.1. TRAITEMENT DU PS ET DU PC PAR BENVENISTE ET ÉMERGENCE D'UN PC NARRATIF DÉVELOPPÉ PAR ADAM

Pour rendre compte de l'alternance PS/PC, il est indispensable de remonter à la distinction qu'a établie Benveniste (1966 : 238) entre deux plans d'énonciation qu'il désigne par «histoire» et «discours» et selon lesquels il

¹ E. Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, 1966, volume I, chapitre 19.

distribue les différents temps du français.

Le temps de base de l'énonciation historique, le passé simple, que Benveniste désigne par le terme de «aoriste», a pour conséquence de gommer en quelque sorte la présence du narrateur, comme il l'explique en commentant des exemples d'«énonciation historique» (1966 : 241). A l'inverse, le PC (que Benveniste désigne par le terme de parfait) est présenté comme le temps du témoignage, de la présence indispensable du locuteur ou narrateur (1966 : 244).

Néanmoins, bien qu'il classe le parfait (PC) dans la catégorie des temps du discours, Benveniste évoque le rôle narratif du parfait dans une note dans laquelle il justifie le choix des termes «histoire» et «discours» pour désigner les deux types d'énonciation qu'il distingue (1966 : 242, note 2) :

Nous parlons toujours des temps du «récit historique» pour éviter le terme «temps narratifs» qui a créé tant de confusion. Dans la perspective que nous traçons ici, l'aoriste est un «temps narratif», mais le parfait peut aussi en être un, ce qui obscurcirait la distinction essentielle entre les deux plans d'énonciation.

En ce qui concerne les temps composés, Benveniste montre qu'ils marquent d'un côté une valeur d'accompli et de l'autre un rapport d'antériorité. Cette distinction s'avère importante pour définir et préciser l'emploi du PC².

Cependant, ces formes ne contiennent pas en elles l'expression de l'antériorité comme c'est le cas pour leur valeur d'accompli (P.L.G. I, 1966, p. 247) :

[...] l'antériorité [des formes composées] se détermine toujours et seulement par rapport au temps simple corrélatif. Elle crée un rapport logique et intralinguistique, elle ne reflète pas un rapport chronologique qui serait posé dans la réalité objective.

Un exemple avec le PC explique ce glissement (1966 : 249) :

Ainsi de la forme de parfait *j'ai lu ce livre*, où *j'ai lu* est un accompli de présent, on glisse à la forme temporelle de passé *j'ai lu ce livre l'année dernière*; *j'ai lu ce livre dès qu'il a paru*.

-
- ² 1° Les temps composés s'opposent un à un aux temps simples en tant que chaque temps composé fournit à chaque temps simple un corrélat au *parfait*. Nous appelons «parfait» la classe entière des formes composées (avec *avoir* et *être*), dont la fonction — sommairement définie, mais cela suffit ici — consiste à présenter la notion comme «accomplie» par rapport au moment considéré, [...].
- 2° Les temps composés ont une autre fonction, distincte de la précédente : ils indiquent l'*antériorité*. (1966 : 246)

L'émergence d'un passé composé narratif (1966 : 242, note 2) est fondamentale. La mise en évidence d'un PC narratif dans le paysage temporel du français a trouvé un écho dans les travaux menés par Adam à propos de *L'Étranger* de Camus. Les schémas qu'il présente (1997) montrent l'émergence de deux PC, PC1 et PC2 qui réorientent l'appréhension du système temporel et permettent un réglage plus fin. Le PC1 est considéré dans sa valeur d'accompli, distancé du PC2 qui devient temps du passé et acquiert véritablement un statut narratif pouvant fonctionner en parallèle avec le PS.

Le PC fait partie de ce que Adam nomme le monde actuel («discours»), le PS de ce qu'il nomme le monde non-actuel («histoire» ou «récit»). Or, pour rendre compte de l'utilisation du PC dans un cadre fictionnel, il était impératif d'isoler un PC narratif aux côtés du PS dans un ensemble rebaptisé «mondes révolus (passés ou fictifs)». Il s'agit donc de deux façons différentes de raconter. La première, ou «diégétisation liée», indique la dépendance de ce qui est narré par rapport à l'énonciateur, tandis que la seconde, ou «diégétisation autonome», montre ce qui est narré comme détaché de son énonciateur (Adam, 1997 : 156) :

Pour construire un monde révolu passé ou fictif, on a le choix entre une diégétisation sur un mode actualisé — c'est-à-dire rattachée, liée à l'actualité d'un narrateur —, et une diégétisation sur un mode non-actualisé — c'est-à-dire détachées de l'actualité de la voix énonciative. En français, ces deux modes de diégétisation correspondent à l'opposition du PC et du PS car, comme le notait déjà Benveniste de façon certes encore un peu succincte : «Le repère temporel du parfait [PC] est le moment du discours, alors que le repère de l'aoriste [PS] est le moment de l'événement» (1966 : 244).

Comme nous le verrons plus loin, la distinction qui s'établit en français entre le passé composé et le passé simple n'apparaît pas en anglais, langue qui utilise le *simple past* dès qu'il y a décrochage par rapport au moment de l'énonciation. Le mode énonciatif est stable en anglais. Il n'y a pas de réancrage déictique. Que l'on emploie «yesterday» («hier») ou, «in those days» («à cette époque»), on choisira toujours le *simple past* car ces organisateurs temporels marquent de toute façon un décrochage par rapport au moment de l'énonciation. En français, le choix du temps se fait en fonction du contexte énonciatif, ce qui implique un ancrage déictique différent. Les deux indicateurs temporels mentionnés ci-dessus en anglais participent, en français, de deux modes énonciatifs différents. «Hier» — dans son interprétation déictique³ — participe d'un mode

³ Il est important de préciser le sens dans lequel est employé l'adverbe «hier». En effet, il peut également désigner le passé de manière générale, devenant alors synonyme de «autrefois». Utilisé dans cette acception, il ne participe pas d'un mode énonciatif actualisé et peut apparaître au côté d'un passé

énonciatif actualisé et accompagne le passé composé, alors que «à cette époque» est lié au passé simple et fait partie d'un mode énonciatif actualisé. Si dans le «mode énonciatif actualisé» l'ancrage énonciatif est en relation avec la source énonciative, la situation que le passé simple donne à envisager est tout à fait différente :

Dans le second mode de diégétisation — aussi bien envisagé, lui, par Benveniste que par Weinrich —, l'ancrage des événements peut être dit non-actualisé. La trame temporelle, indépendante de l'actualité de l'énonciateur, est présentée comme autonome par rapport à la situation de production. Le réseau des références est interne au monde construit par le texte. On peut dire que l'énoncé crée ses propres points de repère. (Adam : 157-158)

1.2. L'IMPARFAIT PRÉSENTÉ PAR H. WEINRICH AU TRAVERS DE LA MISE EN RELIEF

Le choix de citer H. Weinrich n'est pas innocent; en effet, dans sa *Grammaire textuelle du français*, il considère les problèmes de langue dans une perspective textuelle et non pas seulement phrastique. Une telle approche permet de s'éloigner d'une présentation linéaire de la temporalité en français. Weinrich consacre le chapitre 4 à l'étude des différents temps grammaticaux. Au deuxième paragraphe (1989 : 117), l'auteur introduit une distinction très intéressante concernant le sujet que nous traitons :

Le concept de «temps» recouvre dans la langue française trois dimensions sémantiques : la perspective temporelle, le registre temporel et le relief temporel.

Ce dernier nous intéresse plus particulièrement car il traite des effets de focalisation traduits par les temps, effets essentiels lorsqu'il s'agit d'aborder l'imparfait. La métaphore du théâtre peut servir à illustrer cette dernière dimension. Ainsi, les décors correspondent à l'arrière-plan tandis que la scène, sur laquelle se déroule l'action, est comparable au premier plan⁴.

La distinction entre arrière-plan et premier plan représente un apport

simple, comme en atteste l'exemple suivant : hier il gagna de grands tournois, aujourd'hui il jouit d'un repos mérité.

Dans le cadre de ce travail, «hier» sera toujours compris comme un adverbe déictique dans le sens de «jour précédent».

⁴ Cette représentation imagée se révèle tout à fait pertinente pour permettre à des apprenants débutants à moyens de visualiser les relations qu'entretient l'IMP avec le PS et le PC. Elle offre directement une vision d'ensemble de la situation et évite de propager les caractéristiques ponctuelles de l'IMP souvent évoquées (telles que l'idée de répétition, présent dans le passé, etc.) pour définir ses emplois.

considérable à l'étude de la temporalité, car elle permet de caractériser les rapports que l'IMP entretient avec le PS et le PC, comme l'explique Weinrich lorsqu'il traite exclusivement de l'IMP (1973 : 142) :

L'imparfait est neutre pour ce qui est de la perspective temporelle. C'est pourquoi il sert avant tout à désigner l'arrière-plan dans les récits. Quand il participe à la fonction de mise en relief, il alterne avec le passé simple [...] et avec le passé composé et/ou avec le présent [...].

L'IMP construit le décor sur lequel les événements vont s'inscrire au moyen du PS, du PC ou encore du PR.

2. POUR LA PRATIQUE DE CLASSE : UNE APPROCHE DIDACTIQUE

Dans une perspective didactique, il est indispensable de mentionner l'interprétation du couple PS/PC que donne Vigneron (1999)⁵. L'auteur compare le couple PS/PC à la relation qu'entretiennent «personnage» et «personne». Ces deux désignations vont permettre — à des apprenants même débutants — de décrypter les spécificités du PS et du PC. Alors que le mot «personne» se matérialise dans la vie courante de chacun de nous, «personnage» évoque immédiatement une construction. Pour exister, le «personnage» a besoin d'un créateur; la «personne», quant à elle, nous la côtoyons tous les jours, dans la vie courante. Ainsi, A. Vigneron arrive à cette conclusion (1999 : 37) :

[...] le passé simple met en scène des *personnages*, tandis que le passé composé nous présente des *personnes*. Voilà pourquoi la distinction écrit/oral n'est qu'une conséquence et non une cause. En effet, pourquoi le passé simple se rencontre-t-il le plus souvent à l'écrit ? Parce que le lieu de la création et de la mise en scène par excellence, est la littérature.

2.1. DEUX EXEMPLES LITTÉRAIRES POUR PLACER LES APPRENANTS EN PRISE DIRECTE AVEC LA PRATIQUE

Deux exemples tirés de la littérature permettent d'illustrer les effets produits par l'emploi du passé simple et du passé composé en français.

⁵ Annie Vigneron, «Passé simple, passé composé, imparfait : pour y voir plus clair», *Le Français dans le Monde*, n°307 (novembre 1999).

2.2. DANIEL PENNAC, *LA PETITE MARCHANDE DE PROSE*

Le premier exemple, tiré de *La petite marchande de prose*⁶ de D. Pennac, illustre parfaitement le cas de «l'intrusion du "récit" dans le "discours"». Le passage sélectionné⁷ clôt la partie II intitulée, *Clara se marie*, dans laquelle Malaussène, le personnage narrateur, relate sa réticence à voir sa jeune sœur préférée épouser le directeur d'une prison de trente ans environ son aîné. Dans le fragment en question, Clara, en robe de mariée, arrive à la prison en compagnie de sa famille, ses témoins et ses invités pour célébrer son mariage. Elle découvre alors, par l'intermédiaire de la police, que son futur mari a été assassiné. Les forces de l'ordre n'ayant aucun moyen de s'opposer à la ferme détermination de Clara à voir le corps, elle est autorisée à entrer et à constater les dégâts, dernière scène du chapitre.

Cette scène est séparée du reste du chapitre par un astérisque. La coupure est donc marquée typographiquement. Parallèlement, ce passage est presque entièrement narratif, avec une seule phrase au discours direct (l. 39), alors que le reste du chapitre qui précède est composé en majorité de dialogues.

D'un point de vue temporel, le temps de base de la partie qui précède l'astérisque (p. 72-75) est le présent :

Une portière de voiture **claque** derrière le commandant de gendarmerie. Elle **claque** fort. Un type long comme un faucheur **s'avance** vers nous [...]. Il se **pointe** [...]. Celui-là nous **dépasse**, [...], et se **plante** finalement [...]. (p. 72)

et dans les derniers paragraphes avant la coupure :

En effet, le commissaire divisionnaire Coudrier **a** tout l'air de penser [...] (p. 74)

Le commissaire divisionnaire **hoche** douloureusement la tête [...]. (p. 75)

Le lecteur est amené à vivre l'épisode comme s'il y participait. En revanche, la dernière partie du chapitre 7 commence par quatre verbes au PC :

Deux gendarmes **ont écarté** les herses qui **ont rayé** le silence.

J'ai pris le bras de Clara. Elle **s'est dégagée**. (l. 1-3)

Ces PC font basculer la narration dans le passé alors que jusqu'ici, le lecteur suivait les événements en direct. L'effet de «personne»

⁶ Voir Annexe 1

⁷ Daniel Pennac, *La petite marchande de prose*, Gallimard, coll. Folio 1989, pp.75-77.

(Vigneron, 1999) est toujours présent.

La rupture temporelle survient à la ligne 6, où le texte passe soudain au PS, d'une phrase à l'autre, sans même qu'il n'y ait changement de paragraphe. Le contenu sémantique est lié; le verbe à l'infinitif précédant le point est repris directement après au PS : «Coudrier et moi n'avions qu'à suivre. Nous suivîmes» (l. 5-6). La rupture est d'autant plus forte que le PS est à la première personne du pluriel, personne qui est inaccoutumée avec le PS. Le «nous» représente ici deux personnages de la diégèse qui vont se couler dans ce bref tableau.

Pourquoi avoir situé la rupture à la ligne 6 alors que le passage au PS aurait pu se faire directement après l'astérisque ? Il y a probablement une intention de mise en relief. La forme de PS à la première personne ne risque pas de passer inaperçue alors que, à la ligne 2, associée à une troisième personne, elle s'en serait trouvée banalisée. En outre, cette rupture temporelle accompagne également une rupture d'actant. Ce n'est plus Malaussène, le narrateur, qui mène le jeu mais sa sœur. Le narrateur ne fera que «suivre» le mouvement induit par Clara. Cette dernière gagne ici son autonomie par rapport à ce qui lui arrive. Elle n'accepte pas de soutien extérieur, même pas celui de son frère : «J'ai pris le bras de Clara. Elle s'est dégagee. Elle voulait marcher seule. Seule devant» (l. 3-4). Tous les éléments sont donnés dans ces trois phrases, montrant que Clara devient agent. Dès la rupture de temps, son prénom n'apparaît plus — à part dans le discours direct que lui adresse le gardien. Elle est désignée par : «une jeune mariée» (l. 7) et «la mariée» (l. 10, 12, 15, 16, 22, 23, 26, 34, 47, 55, 57). Le désignateur devient donc impersonnel. Le personnage perd son identité propre pour ne garder que le statut temporaire de mariée qui est le sien dans ce chapitre. Cette dépersonnalisation nous rend tout à coup le personnage moins familier, moins proche. Perdant le caractère intime d'une personne connue, il regagne les rangs du personnage purement fictionnel, impression que ne dément pas l'usage du PS qui, lui aussi signale la fiction.

Le passage en lui-même, dans la façon dont il est décrit révèle aussi une certaine impersonnalité. Elle est dénotée d'entrée de jeu, par les deux formules impersonnelles de présentation de la scène, «ce fut» (l. 6) suivi de «ce fut» (l. 11), introduisant chacune une série de verbes à l'IMP qui dessinent le décor. Le passage s'achève également avec une formule impersonnelle : «il y eut» (l. 63). Les actions qui ont lieu entre les deux semblent elles aussi dépourvues d'agents comme le montre l'emploi de verbes pronominaux :

La porte **s'ouvrit** d'elle-même [...] (l. 17)

Au milieu de la cour, un piano à queue **se consumait** doucement [...] (l. 18-19).

de même que l'emploi de synecdoques qui représentent, par des attributs inanimés, les agents animés que la mariée croise sur son passage :

Les **casquettes** des gardiens tombèrent [...] (l. 21). Quelques **moustaches** frémissent (l. 22). Le **dos d'une main** écrasa une larme. (l. 22)

Dans ce décor, le personnage central du drame se détache par sa mobilité :

- l. 33-34 : ... la mariée parcourut, gravit, hanta
- l. 40 : elle repoussa et pénétra
- l. 49 : elle repoussa ... et se retrouva
- l. 57 : la mariée fit un geste

En même temps, elle est l'observateur principal car c'est à elle que s'appliquent les verbes de vision :

- l. 16 : La mariée ne **regarda** La mariée **fixait** ...
- l. 55 : La mariée **contempla** longuement ce qu'elle était venue **voir**.
- l. 60 : Elle **plaqua** contre son **œil** ...
- l. 62 : elle **fixa** une seconde encore ...

Le fait que la mariée se détache de toute cette scène est aussi dû à la manière dont elle est qualifiée, figure de blancheur et de solitude (l.25-26, l.50-51, l.61). Le narrateur utilise même la métaphore de la neige — l.10 : «il neigeait» — pour remplir l'atmosphère de cette couleur blanche que l'on retrouve tout aussi englobante à la l.61 : « ... surgi on ne sait comment de **toute cette blancheur**». La figure de la mariée devient presque fantasmagorique comme l'indique le verbe «flotter» (l. 26), accentué par les deux adjectifs qualificatifs «flottante et silencieuse» (l. 33).

Deux personnages, le gardien et le prêtre, tentent d'agir en s'opposant à la mariée. Leur opposition est illusoire. Celle du gardien, exprimée au subjonctif, reste inefficace. Celle du prêtre, plus énergique et plus impressionnante n'en demeure pas moins sans effets. La détermination insufflée par l'amour triomphe de l'obstacle représenté par les forces de l'ordre et par la religion. La mariée vient donc facilement à bout des deux uniques opposants animés placés sur son chemin.

La vitesse du récit est régulière, la proportion d'IMP et de PS est quasiment équivalente 25 IMP contre 22 PS. Ce petit épisode avance au moyen des PS. Néanmoins, la progression temporelle est renforcée au début par le connecteur «puis» (l. 11) et dans le dernier paragraphe par le même connecteur employé deux fois (l. 57 et 63), ce qui marque une accélération. L'épisode s'achève d'ailleurs sur un rythme rapide scandé par la succession de six PS, que ne freinent pas les deux uniques IMP de ce

dernier paragraphe.

L'ensemble de l'épisode étudié s'inscrit dans un contexte énonciatif différent de ce qui précède. D'un «mode énonciatif actualisé» (Adam 1997 : 152) le texte passe à un «mode énonciatif non-actualisé» (Adam 1997 : 157) dont l'emploi du PS est l'indice manifeste.

Dans ce paysage narratif, un adverbe habituellement considéré comme déictique, «maintenant» (1.23), vaut la peine d'être analysé car sa place ici paraît incongrue vu que les déictiques pointent le «monde actuel» (Adam 1997 : 152 et 159).

Or ce fragment se situe dans un «monde révolu». Comment dès lors rendre compte de l'association de «maintenant» avec l'IMP ? Marcel Vuillaume dans *Grammaire temporelle des récits* cite à ce sujet A. Klum (1961) et le commente à la suite :

«*maintenant* [...] crée immédiatement, en contact avec une actualité passée, exprimée à l'aide de l'imparfait, un centre allocentrique qui [...] donne l'impression d'un transport de l'actualité présente [...]. D'où le sentiment net d'une proximité psychologique.» (Klum 1961 : 164)

Ce qui signifie qu'il y a pour le lecteur deux actualités : l'une solidaire du processus de lecture, l'autre contemporaine des événements narrés et, par conséquent, située dans le passé. (p. 33-34)

Ce «maintenant» renvoie au présent de Malaussène qui, jusque-là a principalement raconté l'histoire en «diégétisation liée» dans un «mode énonciatif actualisé», mode qui donne un effet de réel car il ne marque pas de rupture nette avec le moment de l'énonciation. Parallèlement, cet adverbe donne l'illusion au lecteur de voir l'épisode se dérouler sous ses yeux, malgré le choix d'un «mode énonciatif non-actualisé».

L'épisode se détache du reste du texte et donne l'impression d'un arrêt sur image. Cela peut paraître contradictoire avec la caractéristique intrinsèque du PS, temps qui fait avancer le récit parce qu'indiquant un enchaînement narratif. Certes c'est sa fonction au sein même du passage, mais le PS transforme globalement cet épisode en un tableau à part, distinct du «mode énonciatif actualisé» dans lequel le narrateur a raconté son histoire jusque-là. L'arrêt sur image est confirmé à la fin du texte lorsque la mariée sort son appareil photographique. Ainsi se termine le chapitre : «..., puis il y eut le grésillement d'un flash, et une lueur d'éternité.» (1.63-64). Le déclenchement de l'appareil photographique fait entrer la scène dans l'éternité, de même que le PS la fait entrer dans l'immortalité de la fiction, l'installe dans le hors-temps.

2.3. J.-M.-G. LE CLÉZIO, *CELUI QUI N'AVAIT JAMAIS VU LA MER* : UN CAS D'ALTERNANCE PS/PC COMPLEXE

Sans avoir le loisir de l'explorer dans le détail, il est intéressant d'examiner ici une nouvelle de J.-M.-G. Le Clézio qui vient détruire l'idée reçue habituellement que PC et PS ne peuvent se côtoyer au sein du même texte.

La nouvelle en question intitulée *Celui qui n'avait jamais vu la mer* dans le recueil *Mondo et autres histoires* relate l'aventure d'un élève de Lycée qui quitte l'internat pour aller découvrir la mer dont il rêve depuis longtemps. L'histoire est narrée par un de ses camarades; curieusement l'histoire continue sans interruptions même après le départ du protagoniste pour la mer. Cependant, à la fin du texte, le lecteur est à nouveau confronté, comme au début, à un narrateur «ignorant», demeuré au Lycée. Le narrateur de l'histoire de Daniel, une fois que ce dernier s'est mis en chemin pour la mer, est donc difficile à déterminer. L'hypothèse d'un rêve de la part de son camarade narrateur n'est pas soutenue par le choix des temps employés PS et PC, alors que le conditionnel eût convenu ou peut-être l'IMP. Elle est cependant suggérée par le narrateur à la fin de la première partie au PC :

Les professeurs et les surveillants répétaient cette petite phrase, en haussant les épaules, comme si c'était la chose la plus banale du monde, mais nous, quand on l'a entendue, cela nous a fait **rêver**, cela a commencé au fond de nous-mêmes un **rêve** secret et envoûtant qui n'est pas encore terminé. (p. 170, l. 26-31)

Il faut remarquer également que le narrateur n'est pas catégorique sur ce que Daniel a vécu après son départ comme par exemple à la page 170, ligne 33 : «Quand Daniel est arrivé, c'était **sûrement** la nuit». L'adverbe «sûrement» implique un doute de la part du narrateur.

Cet adverbe est également révélateur d'un certain niveau de langue. En effet, «sûrement», dans le sens de «certainement» trahit un emploi plutôt familier; le narrateur lycéen appose ainsi sa signature stylistique. Le processus est identique dans les pages qui précèdent où le PC donne une résonance quelque peu enfantine, perceptible dans un passage comme :

Les parents de Daniel se sont consolés, parce qu'ils étaient très pauvres et qu'il n'y avait rien d'autre à faire. Les policiers ont classé l'affaire, c'est ce qu'il ont dit eux-mêmes, et ils ont ajouté quelque chose que les professeurs et les surveillants ont répété, comme si c'était normal, et qui nous a paru, à nous autres, bien extraordinaire. (p.170, l.17-23)

Cette forme de construction linéaire du récit où les phrases se succèdent reliées par la conjonction de coordination additive «et», relève de la narration enfantine qui raconte au PC de même que les nombreuses mises en relief «c'est ... que», typiques de la manière de raconter de l'enfant.

La partie centrale du récit racontant l'aventure solitaire de Daniel découvrant la mer est difficilement attribuable au narrateur lycéen du début p. 167-170 et de la fin p. 187-188 qui semble ne pas avoir quitté le Lycée. Cependant, le style et la manière de narrer ne changent pas immédiatement comme le montre la première phrase du dernier paragraphe p. 170 commentée ci-dessus. L'explication concernant la circulation des trains de marchandises (p. 170, l. 35 - p. 171, l. 3) est également celle d'un enfant :

Les trains de marchandises circulent surtout la nuit, parce qu'ils sont très longs et qu'ils vont très lentement, d'un nœud ferroviaire à l'autre.

Le repérage des temps entre PS et PC est tout à fait révélateur. Toute la partie introductive (p. 167, l. 1 - p. 170, l. 31), attribuable sans conteste au narrateur lycéen, est au PC. Survient ensuite une phase de transition (p. 170, l. 33 - p. 172, l. 28) dans laquelle se mêlent PC et PS. Après les paroles de Daniel qui répète «*«La mer, la mer, la mer...»*» (p. 172, l. 28) est narré un premier épisode au PS concernant justement la mer, quête ultime de Daniel (p. 172, l. 29 - p. 177, l. 14). Le récit s'autonomise comme l'atteste la présence exclusive du PS — au détriment du PC. Le paragraphe qui suit vient troubler cet ordre mêlant à nouveau PS et PC (p. 177, l. 16-22); il est introducteur d'un nouvel épisode de la rencontre entre Daniel et la mer (p. 177, l. 23 - p. 186, l. 35), épisode rédigé au PS comme le premier. La conclusion, dans laquelle sont rapportées les interrogations du narrateur lycéen ainsi que les différentes réactions du public face au destin de Daniel, est au PC.

Cela donne la représentation schématique suivante :

PC	A
PC/PS	B
PS	C
PS/PC	B
PS	C
PC	A

Cette structure schématique rythme la nouvelle dans son ensemble à l'image d'une rime embrassée contenant deux rimes alternées.

Dans les deux passages où n'est employé que le PS, le style change. La fréquence de la conjonction «et» pour relier les propositions entre elles est plus faible, de même que l'occurrence de la forme à caractère oral «c'est ... que». Le vocabulaire ainsi que les images sont plus recherchés comme par exemple p. 173, l. 5-7 :

Elle (la mer) brillait dans la lumière, elle changeait de couleur et d'aspect, étendue bleue, puis grise, verte, presque noire, bancs de sable ocre, ourlets blancs des vagues.

ou p. 180, l. 6-8 :

Dans la lumière brisée du soleil éphémère, les yeux jaunes du poulpe brillaient comme du métal sous les sourcils proéminents.

Néanmoins, l'alternance PS et PC demeure problématique. Comment l'expliquer et la justifier ? En se référant aux schémas de l'annexe 1, le cadre général peut être défini comme celui des «mondes révolus». Cependant, la narration oscille entre «mode énonciatif actualisé» et «mode énonciatif non-actualisé». Elle révèle une hésitation du narrateur à s'effacer pour laisser le texte parler seul, pour laisser les événements se dérouler de manière autonome, appelés — la première fois tout au moins — par Daniel, comme on demande un conte «“La mer, la mer, la mer...”» (p. 172, l. 28). Ce genre de formule incantatoire rappelle un rituel d'ouverture classique auquel le narrateur cède en produisant un récit.

Le narrateur lycéen réapparaît ensuite le temps d'un bref paragraphe, p. 177, l. 16-22, pour introduire la seconde expérience de Daniel face à la mer. On reconnaît le lycéen, non seulement à l'emploi d'un PC entre deux PS, mais encore à la formule de mise en relief «c'est là que ...» qui est employée deux fois sur les sept lignes que compte le paragraphe.

Comme il a déjà été mentionné, les deux passages où sont mêlés PS et PC servent de transition. Le premier permet de passer de la banale fugue à des expériences au caractère quasi initiatique ou mythique entre un enfant et le mystère de la mer. Il constitue le lien entre le fait divers et l'exaltation de l'aventure et, pour aller plus loin entre «la réalité» construite en tant que réalité en «diégétisation liée» (donc narrée au PC), et l'aventure fictionnelle, en «diégétisation autonome» (relatée au PS).

Le second passage, constitué d'un paragraphe seulement, marque une courte pause entre les deux expériences de Daniel, expériences dont l'intensité augmente. Ces deux transitions isolent et mettent donc en évidence la confrontation entre Daniel et la mer.

L'alternance PS/PC est également liée au problème du narrateur, dont le statut change tout au long de la nouvelle vu qu'il représente, d'une part, un camarade de Daniel en focalisation interne et d'autre part, un narrateur au style plus élaboré, en focalisation zéro. Le premier passage où PS et PC sont mêlés, laisse au narrateur le temps de changer de costume. La transition s'effectue de manière quasi imperceptible, de sorte que le lecteur peu attentif se laisse prendre au piège.

3. PRATIQUE DE CLASSE (VISANT DES ACTIVITÉS MÉTALINGUISTIQUES) : ABORDER LES TEMPS PAR UNE REPRÉSENTATION TEMPORELLE NON-LINÉAIRE

Dans la perspective de l'enseignement du système temporel en FLE, une synthèse pertinente est présentée par Bourdet (1991). L'une des innovations est le fait d'avoir abandonné la représentation linéaire des temps, où PS - PC - IMP se retrouvent inévitablement du côté du passé, pour une

représentation en triangle avec le présent (PR) au centre que Bourdet considère comme le temps source. Une telle approche offre aux étudiants la possibilité de se construire eux-mêmes une représentation schématique du système temporel. Cette activité demande une réflexion métalinguistique sur les différentes relations qu'entretiennent entre eux les temps du français; c'est dans ce sens qu'elle s'avère utile à des apprenants avancés, car il ne s'agit plus d'appliquer un système déjà conçu à un document existant, mais de créer une représentation spatio-temporelle à partir de paramètres donnés que sont les temps verbaux :

Un tel schéma permet de visualiser deux types de relations :

- 1) Les relations déictiques : celles que chacun de ces trois temps entretient avec le présent source : en allant du centre du triangle vers ses angles.
- 2) Les relations anaphoriques (ou spécifiquement chronologiques) : celles que chaque temps entretient avec les deux autres; présentant ainsi des couples complémentaires : Imparfait / Passé composé, Imparfait / Passé simple et Passé composé / Passé simple; si l'on suit les côtés du triangle. (Bourdet 1991 : 55)

Les relations indissociables, comme celles qu'entretient l'IMP avec le PS et le PC de même qu'avec le PR, sont mises en évidence, ce qui explique sa position au sommet du triangle.

En s'appuyant sur les apports de Weinrich (1989) concernant l'arrière-plan opposé au premier plan, Bourdet (1991) confère à l'IMP une valeur charnière :

Arrière-plan du passé composé comme du passé simple, il joue le rôle d'une transition entre l'un et l'autre et permet à leur différence d'être aussi une complémentarité [...].

Cette caractéristique se vérifie au début du passage tiré de la *Petite marchande de prose* de Pennac (1989 : 75) :

Deux gendarmes ont écarté les herses qui ont rayé le silence.

J'ai pris le bras de Clara. Elle s'est dégagée. Elle voulait marcher seule. Seule devant. Elle connaissait le chemin des appartements de Saint-Hiver. Coudrier et moi n'avions qu'à suivre. Nous suivîmes.

L'IMP permet la transition entre le PC et le PS, correspondant en cela au «temps du passage» évoqué par Bourdet⁸. L'auteur différencie ainsi PR et IMP évitant la simplification qui consiste à dire que l'IMP est un

⁸ On peut donc conclure sur l'imparfait en le définissant comme temps du passage (aussi bien en ce qu'on ne peut vraiment le saisir qu'en ce qu'il assure les transitions indispensables). Il est ainsi la clé de voûte architectonique du système temporel, si le présent en est la source. (Bourdet, 1991)

PR du passé. Le rôle de l'IMP pourra être considéré pour lui-même, dans la dimension et les spécificités qui lui sont propres. Il est évident que la notion d'arrière-plan, introduite par Weinrich pour caractériser l'IMP, reste toujours présente dans quelque emploi que ce soit. Ainsi Bourdet parle non seulement de «temps du passage» mais aussi, de «temps de l'effacement, celui par lequel l'action évoquée se voit repoussée hors de toute actualisation possible» :

Ce rôle [celui de l'effacement] reste d'ailleurs identique selon que l'on considère l'imparfait sous l'angle des relations déictiques (il est l'arrière-plan d'un présent auquel il s'oppose et qu'il manifeste «en creux») ou sous celui des relations anaphoriques (il est l'arrière-plan d'«événements» réalisés par des temps de «premier plan» : le passé composé ou le passé simple, qu'il vient ainsi compléter). (p.55-56)

Parler d'effacement des limites revient à saisir l'IMP dans son aspect imperfectif en dépassant la définition généralement admise par laquelle l'IMP désigne «un procès passé dans son déroulement sans en spécifier les limites». Cet effet aboutit à une «délocalisation du temps»⁹ qui permet également d'expliquer comment l'adverbe déictique «maintenant» se retrouve aux côtés de l'IMP dans l'extrait ci-dessous (Pennac, 1989 : 75-76) :

Quelques moustaches frémirent. Le dos d'une main écrasa une larme. La mariée, maintenant, glissait dans les couloirs d'une prison silencieuse au point qu'on pouvait la croire à l'abandon.

Si dans une représentation graphique de la temporalité, l'IMP est placé en toile de fond à partir du sommet du triangle, le PS et le PC se distribuent inévitablement de chaque côté d'après la catégorisation introduite par Benveniste (1966) étant donné que leur différenciation n'est pas chronologique. Comme le suggère Leeman-Bouix (1994), le PS ne renvoie pas à un passé plus lointain que le PC à en juger par l'exemple que donne Bourdet : «Au temps où les Bourbons régnaient sur la France, Louis XIV exerça (a exercé) le pouvoir de 1662 à 1715» (1991 : 57). Le PS convient ici aussi bien que le PC. La différence entre PC et PS est «purement déictique et énonciative»¹⁰ . Ainsi, «c'est dans le type de rapports qu'ils (PS - PC - IMP) entretiennent avec le présent qu'ils peuvent être différenciés» (1991 : 57). Il note également le rapport complémentaire

⁹ C'est ce qui se passe notamment dans *Imparfait des Exercices de style* de Queneau.

¹⁰ Comme le mentionne déjà Benveniste (1966), la nature de la différenciation se vérifie dans la morphologie verbale. Le PS est clairement différencié du PR par sa terminaison alors que le PC conserve la trace du PR dans l'auxiliaire dont il est formé, ce qui contraint à l'interpréter d'abord comme un accompli du PR, entraînant à sa suite la valeur passée de ce même temps.

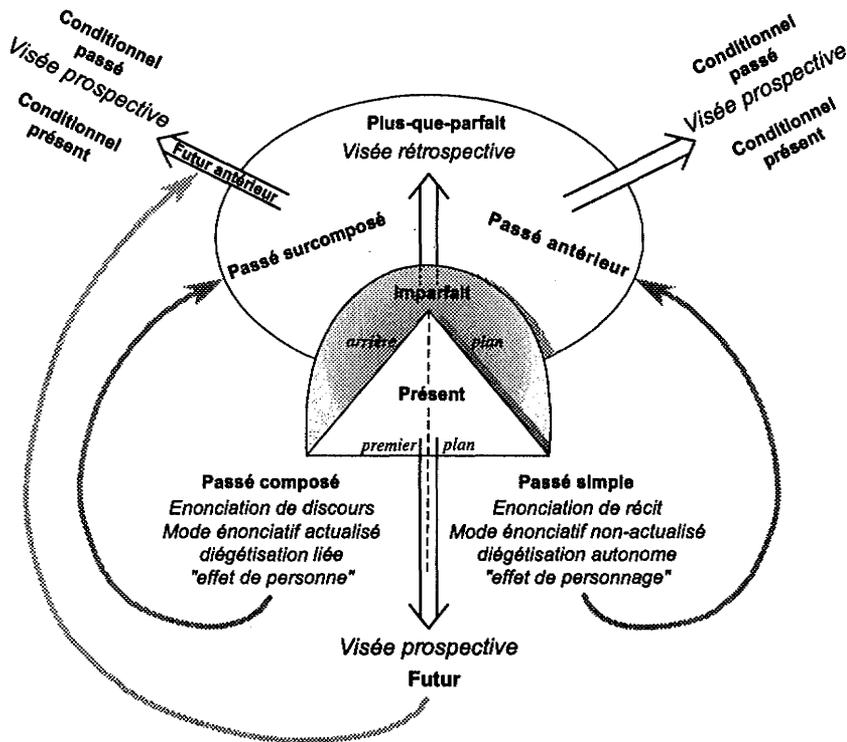
qu'entretiennent PC et PS. L'exemple illustrant le point de vue de Bourdet confirme d'ailleurs que la différence entre PC et PS est «purement déictique et énonciative» et elle s'exprime dans «les relations entretenues avec le présent source» (Bourdet, 1991 : 58). La différenciation est mise en évidence par la rupture ou non avec la source énonciative. Utiliser le PC ou le PS marque une prise de position par rapport à la source énonciative, comme l'avait déjà formulé Benveniste (1966 : 59).

Le PR, quant à lui, est non marqué; il est donc possible de le distribuer aussi bien au-dessus de la frontière séparant arrière-plan et premier plan qu'à droite ou à gauche de celle qui sépare «récit» de ce que, reprenant la terminologie de Weinrich, Bourdet nomme «commentaire». Une représentation linéaire ne permettrait pas de rendre compte de la souplesse du PR.

Dans un but didactique, il est intéressant de proposer à des apprenants — quel que soit leur niveau — d'élaborer un schéma du système temporel du français à partir du triangle de base présenté par Bourdet et d'un certain nombre de temps donnés. Un tel exercice permet de travailler chaque temps individuellement dans les relations qu'il entretient avec les autres. Il sera également nécessaire de leur demander d'illustrer toutes les relations représentées par un ou plusieurs exemples précis et déterminants ou de confronter leur schéma à des textes déjà existants. Le but de l'enseignement consistera à guider la recherche ainsi qu'à développer toutes les extensions possibles pour exploiter au mieux une représentation schématique de ce type. Elle ne tient évidemment pas compte des composantes psychologiques ni des visées stylistiques qui peuvent influencer l'emploi d'un temps verbal, mais propose une base permettant à l'étudiant de déterminer quel temps choisir lorsqu'il traduit. En élaborant lui-même un tel schéma, l'apprenant a la possibilité de se rendre compte que le choix des temps n'est pas dicté par des règles isolées qui s'appliqueraient au cas par cas et de réaliser concrètement une vision globale du système temporel du français.

A titre d'exemple, nous présentons ci-dessous une des représentations schématiques envisageables. Il est possible de proposer d'autres solutions; en fait, chaque apprenant construira celle qui lui est propre, c'est pourquoi il est indispensable de discuter chaque proposition individuellement et de faire justifier les différents choix.

La place du présent n'est pas forcément aussi évidente à déterminer qu'il y paraît au premier abord (sera-t-il également un temps d'arrière-plan). Le futur antérieur est difficile à placer car il a une visée rétro-prospective. Néanmoins, si le travail de justification est étoffé d'une présentation théorique et d'une mise à l'épreuve du texte, une représentation de ce type permet de clarifier certaines relations temporelles.



Au terme de cette présentation, il est incontestablement judicieux de rejeter une représentation linéaire des temps qui ne permet pas de rendre compte des positions du PC et du PS vu qu'ils ne s'opposent pas sur des critères temporels-chronologiques. En effet, le PS présente certaines caractéristiques particulières comme l'effet de mise à distance affective ou comme le désigne A. Vigneron «l'effet de personnage» alors que le PC renvoie à un rapport plus personnel.

La clarté d'une telle explication, de même que sa représentation imagée en fait son attrait. Les concepts présentés par A. Vigneron se révèlent accessibles à n'importe quel apprenant même débutant, lui offrant des outils concrets pour maîtriser un rapport temporel parfois difficile à saisir.

4. LE SYSTÈME TEMPOREL DE L'ANGLAIS EN REGARD DE CELUI DU FRANÇAIS

Entre l'anglais et le français, l'appréhension de la temporalité est tout à fait distincte. Les erreurs d'apprenants anglophones en français s'expliquent notamment par le fait qu'il n'existe pas de correspondance littérale entre les temps anglais et français et que leur usage en situation diffère.

Les différences apparaissent déjà dans la manière de catégoriser la temporalité. Alors que le français ne possède qu'un seul terme, «temps»

pour désigner le temps qui passe (passé - présent - futur) et les formes temporelles grammaticales, l'anglais, quant à lui, utilise «time» pour le temps qui passe et «tenses» pour les temps grammaticaux comme le précise Trévisse (1994 : 19) :

Les *tenses* s'organisent de façons différentes suivant les langues. L'anglais ne dispose que de deux formes temporelles : le présent et le passé. Le français, langue morphologiquement plus riche, en a davantage : le présent, le passé simple, l'imparfait, le futur, etc.

La temporalité de base de l'anglais se construit donc en fonction du présent et du passé. Or, elle ne peut se concevoir sans faire appel à la notion d'aspect et de modalité, notions avec lesquelles le francophone n'est guère familiarisé — même si elles sont également pertinentes en français¹¹.

En anglais, le seul véritable temps du passé est le *simple past* (SP) (Trévisse 1994 : 48) :

On s'intéresse au passé, au révolu en tant que tel. On s'intéresse aux événements passés dans leur cadre passé. On exclut toute référence au moment où l'on parle ou écrit, toute référence à *now*.

C'est cette valeur de décrochage, valeur de base du prétérit, qui explique ses emplois non temporels dans lesquels on retrouve cette valeur de décrochage, mais **par rapport à la réalité**, [...].

Cette valeur de décrochage par rapport à la réalité est illustrée par des exemples d'énoncés marquant l'hypothétique¹², le souhait¹³, contenant l'expression *it's time*¹⁴, ou la forme de politesse¹⁵. Revenant à la valeur temporelle du SP, l'auteur ajoute :

¹¹ Ce point est d'ailleurs relevé par les auteurs de *La grammaire d'aujourd'hui* (1986) : «En outre le français ne confère pas de marque morphologique à certaines oppositions aspectuelles marquées dans d'autres langues. C'est ce qui explique que la catégorie de l'aspect a longtemps été, dans la tradition grammaticale française, occultée par celle du temps.»

¹² If I didn't show up, he would simply walk over to my place and knock on the door. (Auster, 1992 : 90)

Si je ne me montrais pas, il viendrait chez moi frapper à ma porte. (Auster, 1993 : 153)

¹³ I wish I had a car to visit the country
si seulement j'avais une voiture pour visiter le pays.

¹⁴ It's time we went home
il est temps que nous rentrions à la maison.

¹⁵ I wanted to ask you a question
je voulais vous poser une question.

La valeur **temporelle** de décrochage, quant à elle, implique que l'on se réfère à quelque chose qui s'est produit avant le moment où l'on parle, à un moment donné du passé. L'événement mentionné n'a rien à voir avec maintenant, je n'en fais pas le bilan par exemple, comme avec le *present perfect* qui est une forme en rapport direct avec l'actuel, avec *now*.

Plutôt que de parler de «rupture de repérage avec le moment de l'énonciation» (Bouscaren, 1991 : 24), il semble préférable d'employer la notion de «**décrochage par rapport au moment où l'on parle** (moment de l'énonciation)» (Trévisse, 1994 : 48), pour définir la valeur temporelle du SP. L'auteur explique de manière claire la raison de ce choix, choix qui met également en relief la différence entre le prétérit anglais et le passé simple (Trévisse, 1994 : 50) :

Contrairement au passé simple français, le prétérit peut être employé avec des déterminants temporels déictiques, c'est-à-dire qui prennent un sens par rapport au maintenant du sujet énonciateur comme dans l'exemple suivant :

I bought it yesterday.

Yesterday est d'une certaine façon lié avec *now* puisqu'il en tire son sens (c'est-à-dire le jour avant le jour où je parle), mais il exclut le moment présent. L'action d'acheter est vue comme en décrochage par rapport à maintenant : je m'intéresse à cette action révolue, dans son cadre révolu.

C'est la raison pour laquelle il vaut sans doute mieux parler de valeur de décrochage que de rupture, pour expliquer les emplois du prétérit dans de tels contextes où l'on utilise le passé composé en français [...]

La conjonction temporelle «*yesterday*», ou «hier» en français est déictique et participe donc d'un mode d'énonciation actualisé, ce qui exclut son emploi avec le PS français qui lui ne peut se concevoir dans un mode d'énonciation non-actualisé.

Au contraire du SP, le PP n'est pas un temps du passé mais un aspect (Bouscaren, 1991 : 27-28) :

Il s'agit de l'aspect accompli. L'énonciateur présente le procès comme ayant atteint son terme.[...] Sa valeur est celle d'un **bilan dans le présent** de quelque chose qui a eu lieu antérieurement.[...] Le repère est bien le moment de l'énonciation; il n'y a pas comme dans le cas du prétérit de rupture avec le moment de l'énonciation, mais il n'y a pas concomitance entre le moment de l'énonciation et le moment où l'événement s'est produit.

L'auteur contredit ensuite l'idée véhiculée par les grammaires traditionnelles selon laquelle le PP indique «qu'une action ou un état passé se continue forcément dans le présent» (1991 : 30). D'après elle, «le *perfect* implique toujours un état résultant» (id.).

Cette idée se trouve confirmée et illustrée par A. Joly et D. O'Kelly

(1990 : 283-284) :

[...], le présent parfait signale essentiellement le **résultat présent** d'un événement passé et l'**expérience** que cela peut représenter pour le sujet de l'énoncé :

- | | |
|---------------------------------------|---------------------------------------|
| [8] <i>I have lived</i> in Chelsea | (=I know all about it). |
| [9] <i>I have finished</i> my work | (= so now I can go to the cinema). |
| [10] <i>I've forgotten</i> my glasses | (= as a result I can't see properly). |

4.1 DISTINCTION ENTRE LE PP ET LE SP

La distinction entre le PP et le SP peut s'expliquer en comparant deux phrases semblables, une fois au PP et l'autre fois au SP (Trévis, 1994 : 16) :

I've lost my gloves

I lost my gloves

Vu qu'aucune précision n'est donnée par l'emploi de connecteurs temporels ou spatiaux, PP et SP sont possibles dans ce cas. Néanmoins, l'événement est focalisé de manière différente selon que l'on utilise le PP ou le SP. L'emploi du PP insiste sur le fait que le locuteur est sans gants «état résultant de l'événement révolu perte des gants»; *I've lost my gloves* pourrait répondre à une constatation telle que : «*your hands are cold*».

Le SP, quant à lui, mentionne uniquement «l'événement passé dans son cadre passé» mais ne dit rien de l'état actuel du locuteur qui pourrait avoir froid aux mains, conséquence directe de l'absence de gants.

Par conséquent, la visée est différente selon que l'on emploie le PP ou le SP. C'est ce que mettent en évidence Joly et O'Kelly (1990 : 286-87) :

Le présent parfait situe donc le sujet de l'énoncé dans l'**après** de l'événement exprimé par le verbe lexical, ce qui implique avec le présent de parole un **lien** interprétable en termes de *suite*, de *résultat*, plus généralement d'*effet*. Si ce lien n'est pas établi, le présent parfait est abandonné au profit du prétérit.

Que l'on parle de «bilan dans le présent» (Bouscaren, 1991), de «résultat présent d'un événement passé» (Joly et O'Kelly, 1990 : 283-284) ou de «d'effet» (Joly et O'Kelly, 1990 : 286-87), la démarche revient à définir une valeur identique sous des angles différents. Dans tous les cas, il s'agit de présenter les conséquences, dans le présent, d'un événement qui a eu lieu auparavant. Le bilan donne une vision rétroactive plus définitive alors que parler en termes d'effet marque la continuité; cependant, tous deux

s'attachent à la conséquence.

Joly et O'Kelly illustrent ainsi leurs propos (1990 : 286-287) :

Imaginons qu'à la suite d'un accident de voiture, Peter soit immobilisé avec une jambe cassée. On dira *Peter has broken his leg*, ce qui signifie qu'actuellement *Peter has a broken leg*. Mais, avec une autre visée, on peut dire aussi *Peter broke his leg*. Dans ce cas, c'est l'événement lui-même qui est focalisé, et non son résultat, *i.e.* l'immobilité de Peter, bien que celle-ci soit déduite du contexte de situation, [...].

En français, ce genre de nuances implicites ne peuvent s'exprimer au travers du temps verbal comme c'est le cas en anglais. Il faudra recourir à un verbe d'état «Peter a une jambe cassée» pour traduire l'effet donné par le present perfect («*Peter has broken his leg*») et à un verbe pronominal «Peter s'est cassé une jambe») pour rendre le *simple past* («*Peter broke his leg*»).

Dans les exemples ci-dessous, on emploiera le PC pour rendre les deux énoncés mis en situation dans un dialogue, c'est-à-dire dans une situation d'énonciation de discours :

[8] *I have lived in Chelsea* v.s. I lived in Chelsea
= j'ai habité le quartier de Chelsea

[10] *I've forgotten my glasses* v.s. I forgot my glasses
= j'ai oublié mes lunettes

I've lost my gloves v.s. I lost my gloves
= j'ai perdu mes gants

En anglais, le choix du temps verbal implique une activité de décodage de la part de l'allocutaire. Le sens implicite exprimé en anglais se perd lors du passage au français. Pour rendre ces nuances en français, il sera nécessaire de recourir à des modalisateurs, à des constructions périphrastiques ou à toute autre forme d'explications. Ainsi, *I've lived in Chelsea* pourrait se rendre par : *j'ai habité Chelsea pendant un certain temps* (si l'implication est uniquement temporelle) ou peut-être par : *j'ai quand même habité Chelsea* (si, l'affirmation ou la question à laquelle le locuteur répond, sous-entend qu'il ne connaît pas le quartier de Chelsea). Il est évident que choisir des phrases isolées illustre clairement les différences entre l'anglais et le français mais ne permet pas de trouver des solutions ou de justifier telle ou telle traduction en français.

Cependant, la traduction du *present perfect* (PP) ne peut se rendre systématiquement par un passé composé en français — d'autant plus que la valeur de ces deux formes n'est pas identique. Il est des cas où le *present perfect* sera traduit par un présent (PR), par un IMP ou même par un futur antérieur comme l'illustrent les exemples suivants :

[11] We have come to help you
 nous **sommes venus** vous aider
 nous **venons** vous aider

[12] They have arrived
 ils **sont arrivés** (valeur d'accompli)
 ils **arrivent à l'instant** (= ils sont là)

[12'] They have just arrived
 ils **viennent** d'arriver
 ils **arrivent** à l'instant

[13] Emma : «You haven't discovered any new writers, while I've been away ?

(Pinter, *Betrayal* in Bouscaren, 1991 : 31)

Emma : «Tu n'as pas découvert de nouveaux écrivains pendant que **j'étais** absente ?»

Emma : «Tu n'as pas découvert de nouveaux écrivains pendant **mon absence** ?»

[14] I will lend you this book when I have read it
 Je te prêterai ce livre quand je **l'aurai lu**

L'emploi du *present perfect* ne correspond donc qu'en partie à l'usage que le français fait du PC. Cependant, il est à noter que, à part les exemples [11] et [12] qui ne contiennent aucun indicateur temporel extérieur, la traduction du *present perfect* par un PR en [12'], un IMP en [13] et un futur antérieur en [14], interviennent dans des circonstances modifiées temporellement. Dans l'exemple [12'] c'est l'adverbe «just» qui contraint l'emploi du PR. Notons que la structure périphrastique «venir de» est un cas particulier car elle exprime un passé récent et ne peut s'employer ni au passé composé ni au passé simple en français. En outre, la traduction respectivement par l'IMP et par le futur antérieur dans les exemples [13] et [14] est due à l'emploi du *present perfect* dans des subordinées temporelles. Dans l'exemple [13], l'IMP peut être remplacé par un substantif — comme le montre la deuxième possibilité de traduction avec «**mon absence**». Il s'agit, dans ce cas, d'exprimer une durée non bornée dans le passé, certes, mais également l'arrière-plan, cadre temporel de la découverte de «nouveaux écrivains»; en français, cette contrainte implique l'emploi de l'IMP. Quant à l'exemple [14], il obéit à des règles de concordance des temps spécifiques.

Si, pour les exemples [11] et [12] le français accepte soit le passé composé soit le PR, il n'en est pas de même en anglais. Certains usages du PR français se traduisent obligatoirement par un *present perfect* en anglais. Ainsi, un exemple du type «je vous apporte le livre que...» ou «je viens réparer ton vélo» sera nécessairement traduit par le *present perfect* en

anglais¹⁶. Parallèlement, «il vit à l'étranger depuis deux ans» se traduit par «he's lived abroad for two years» (*present perfect*), alors que cette proposition en anglais admet également une traduction au passé composé en français «il a vécu à l'étranger pendant deux ans» compte tenu d'une modification du marqueur temporel.

La traduction du SP est plus complexe; J. Bouscaren et J. Chuquet¹⁷, indiquent trois possibilités :

Si en anglais le prétérit (= SP) est toujours signe de décrochage, quand on traduit en français, il faudra choisir entre le passé simple, l'imparfait et le passé composé.

Signalons encore une quatrième possibilité¹⁸ de traduction par le plus-que-parfait comme dans les exemples suivants :

- | | |
|---------------------------------|--|
| - I am a doctor you know. | - Je suis médecin, tu sais. |
| - Oh, you never told me. | - Oh, tu ne me l' avais jamais dit . |

ou

He asked me when we **came**.
Il m'a demandé quand nous **étions arrivés**.

Le schéma qui suit illustre concrètement ces différentes possibilités :

	il a marché
He walked	il marcha
	il marchait
	il avait marché

En fait, le *simple past* employé pour parler d'un fait complètement révolu dans le passé, exprime toujours un décrochage par rapport au moment de l'énonciation. On dira donc, «he went to the movie yesterday», là où le français emploiera un passé composé «il est allé au

¹⁶ «I've brought you the book that...», «I've come to fix your bike».

¹⁷ *Grammaire et textes anglais, guide pour l'analyse linguistique* : remarque du bas de la page 25.

¹⁸ Le SP peut également se traduire par le subjonctif comme dans «it's high time we went home» qui signifie «il est grand temps que nous rentrions à la maison» mais l'on quitte ici le domaine de la temporalité; c'est pourquoi nous ne faisons que mentionner cette possibilité.

cinéma hier». L'indice du *simple past* est ici le déictique temporel «yesterday». En français, le déictique «hier» est l'indice du PC car il participe d'une déixis primaire, liée à un mode énonciatif actualisé.

En comparant quelques exemples contrastés donnés dans une grammaire élémentaire de l'anglais (Eastwood & Mackin, 1987 : 16), on remarque que tous les exemples au *simple past* sont marqués par la présence d'un indicateur temporel précis qui établit comme révolu, le moment (passé) de l'action décrit par le verbe.

[15] They've **opened** the new road
Ils ont ouvert la nouvelle route

[15] Yes, they **opened** it **last week**
Oui, ils l'ont ouverte la semaine
passée

[16] I **haven't seen** the exhibition **yet**
Je n'ai pas encore vu l'exposition

[16] Tom **saw** it in town **on Saturday**
Tom l'a vue samedi en ville

[17] It **hasn't rained** **today**
Il n'a pas plu aujourd'hui

[17] And it **didn't rain** **yesterday**
Et il n'a pas plu hier non plus

[18] **Have** you **ever travelled** by
plane ?
Avez-vous déjà pris l'avion ?

[18] Yes, we **travelled** to London by
plane **six months ago**.
Oui, nous avons pris l'avion pour
Londres il y a six mois

En français, les exemples des deux colonnes se traduisent au passé composé car ces phrases font toutes partie d'un «mode énonciatif actuel» ou «actualisé» comme le signalent les organisateurs temporels. Ces derniers désignent des repères en relation avec le moment de l'énonciation et participent donc d'une déixis primaire (Adam 1997). En français, le repérage déictique détermine la situation d'énonciation et, par conséquent, le choix du temps entre le passé simple et le passé composé. L'alternance passé simple / passé composé en français s'établit donc en fonction d'un cadre énonciatif large. Tant que la situation d'énonciation demeure inchangée, il n'y a pas de raison de passer du passé simple au passé composé et inversement — sauf effets stylistiques spéciaux. La distinction ne s'établit pas de la même manière en anglais qu'en français. L'alternance *simple past* / *present perfect* en anglais, est définie par rapport à l'événement qui peut être en décrochage ou non avec un repère «T₀», correspondant au présent de l'énonciateur. Ainsi, dans les exemples ci-dessus, «yesterday», «last week» ou «six months ago» indiquent toujours un décrochage par rapport au moment de l'énonciation. L'intervalle peut être minime comme «a minute ago»; néanmoins, dès que le moment présent n'est plus pris en compte, il est nécessaire d'employer le *simple past*, qu'il s'agisse d'un passage purement narratif ou d'un dialogue comme l'illustrent les extraits ci-dessous.

4.2. ILLUSTRATION DES PARTICULARITÉS DU SP EN ANGLAIS ET DE SA TRADUCTION EN FRANÇAIS

4.2.1. PATRICIA HIGHSMITH, *BROKEN GLASS*

L'exemple qui suit est tiré d'une nouvelle de Patricia Highsmith, *Broken Glass*, (1986 : 66, 70); il présente deux applications du *simple past* dans un contexte narratif. Sa transposition en français met en relief les différences existant entre l'anglais et le français. Il s'agit du même épisode présenté dans des situations d'énonciation différentes. La première fois (1986 : 66), la scène est décrite à la troisième personne par un narrateur extérieur :

Andrew was almost all the way home, when he saw the same black boy in the same blue denim jacket coming towards him hands in his pockets, whistling, swinging his feet out like a sailor. [...] Then the big eyes of the boy met Andrew's, and his figure came on, sure that Andrew would step aside for him. His hands and arms swung free, maybe ready to give Andrew a shock by spreading out, as if he intended to crash into Andrew. Now Andrew's right hand clenched the bottom of his package firmly and pointed a corner forward, and this time Andrew did not step aside. He simply kept his course. The boy's arms flew out to make him jump. Andrew was ready for the blow. He saw the point of the package hit near the white buttons on the blue shirt.

La même scène est reprise page 70 dans un dialogue entre Andrew et Kate où le protagoniste raconte ce qui lui est arrivé :

She (Kate) washed up the tea things, so Andrew would not get his hand wetter. Then he let her take the old bandage off. When she saw that four fingers had been cut she was very surprised. «Well, it didn't happen the way I told it,» Andrew said. «I — this morning I saw this same tall fellow coming at me again — just to scare me out of his way as usual, I suppose. But I didn't step out of his way, I let him walk right into the glass-point.»

Dans les deux extraits, l'anglais utilise le *simple past*, sans tenir compte des différences de contexte énonciatif. Cet aspect est particulièrement frappant si l'on compare les passages identiques - narration à la troisième personne et récit d'Andrew.

Narration à la troisième personne :	Dialogue :
when he saw the same black boy in the same blue denim jacket coming towards him	this morning I saw this same tall fellow coming at me again
and this time Andrew did not step aside	But I didn't step out of his way

Le français utilise le passé simple dans la narration à la troisième personne et le passé composé dans le dialogue lorsque Andrew raconte son aventure car on se trouve dans deux types d'énonciation différents.

Narration à la troisième personne :	Dialogue :
quand il vit le même jeune homme noir...	ce matin j' ai vu le même grand type...
Et cette fois-ci, Andrew ne se retira pas	Mais je ne me suis pas retiré

Il est clair que le point de pivot n'est pas le même en anglais qu'en français. En anglais, le décrochage s'effectue en fonction d'un repère « T_0 », correspondant au moment de l'énonciation, et se redéfinit pour chaque événement. En français, l'alternance entre passé simple et passé composé s'établit en fonction du système énonciatif mis en place. De plus, le temps choisi reste identique tant que le contexte énonciatif ne change pas, à moins qu'un effet stylistique ne soit visé.

4.2.2. PAUL AUSTER, LÉVIATHAN

A l'inverse, on peut observer un récit à deux voix lors du passage de l'anglais au français comme l'illustre la traduction d'un roman de Paul Auster, *Léviathan*. Il s'agit d'un roman des années quatre-vingt-dix — 1992 pour le texte original et 1993 pour la traduction. Le récit est écrit à la première personne. Le narrateur raconte la vie d'un ami écrivain, Sachs, son amitié avec lui ainsi que leurs diverses interactions. La traduction s'ouvre sur un passé composé, parti pris de traduction probablement en vue d'accentuer l'effet de témoignage sur le vif ou de feindre le fait divers. Ce passé composé traduit une forme de *simple past* imposé par l'organisateur temporel «six days ago» qui implique un décrochage par rapport au moment de l'énonciation :

Il y a six jours, un homme a été tué par une explosion, au bord d'une route, dans le nord du Wisconsin. [...], (p. 13)

Six days ago, a man blew himself up by the side of a road in northern Wisconsin. [...] (p. 1)

Or, à plusieurs reprises au cours du récit il y a intrusion du passé simple. Il ne s'agit pas de passés simples isolés, mais de passages entiers traduits au passé simple, formant un tout cohérent. Utilisé de cette manière, le passé simple permet de détacher certains passages, de les mettre en scène par rapport à la narration au passé composé. L'épisode qui raconte la première rencontre entre Sachs et le narrateur dans un bar new-yorkais — dans lequel tous deux devaient faire une lecture de leurs œuvres

respectives — donne un exemple représentatif d'un passage au passé simple, inséré dans une narration au passé composé. L'introduction de la rencontre est relatée au passé composé :

La première fois que nous nous sommes rencontrés, il neigeait. [...] C'était un samedi après-midi de février ou de mars, et nous avons tous deux été invités à donner une lecture de nos œuvres dans un bar du West Village. [...] (p. 26-27)

The first time we met, it was snowing. [...] It was a Saturday afternoon in February or March, and the two of us had been invited to give a joint reading of our work at a bar in the West Village. [...] (p. 9)

Suit un passage au plus-que-parfait (PQP) où le narrateur précise les circonstances dans lesquelles il a accepté de participer à cette lecture, ainsi que ses recherches à propos de l'œuvre de son confrère. La rencontre en elle-même débute au passé simple :

Le hasard voulut que cette lecture n'eut jamais lieu. Une formidable tempête arriva du Midwest le vendredi soir et le samedi matin cinquante centimètres de neige étaient tombés sur la ville. [...] (p. 28)

As chance would have it, an immense storm blew in from the Midwest on Friday night, and by Saturday morning a foot and a half of snow had fallen on the city. [...] (p. 10)

Le récit des préparatifs, du trajet jusqu'au bar, des événements qui s'y déroulent est également au passé simple :

Je m'emmitouflai dans mon manteau, enfilai des galoches, fourrai le manuscrit de mon dernier récit dans une des poches de mon manteau, puis me lançai dans Riverside Drive, [...]. J'arrivai à ce bar dénommé *Nashe's Tavern* à deux heures dix. [...] Je m'installai sur un tabouret et commandai un bourbon. [...] Alors que j'en étais à la moitié de ce verre, un autre client entra dans le bar. [...] (pp. 28-29)

I bundled up in my overcoat and galoshes, stuck the manuscript of my most recent story into one of the coat pockets, and then tramped out onto Riverside Drive, [...]. I made it to *Nashe's Tavern* at ten past two. [...] I sat down on one of the barstools and ordered a bourbon. [...] Midway through that second bourbon, another customer walked into the bar. [...] (pp. 10-11)

Une conversation s'engage alors entre le barman, Sachs et le narrateur. Les verbes introduisant les diverses répliques au discours direct sont aussi au passé simple :

— Pas tout à fait, répliqua l'homme à la tête enroulée d'une écharpe. [...] (p. 31)

«Not quite,» said the man with the scarf wrapped around his head. [...] (p. 12)

Ce n'est qu'à la fin de cette interaction que le passé composé réapparaît, au moment où l'amitié entre Sachs et le narrateur est scellée :

C'est ainsi que notre amitié a commencé : sur les tabourets de ce bar désert, où nous nous sommes mutuellement offert à boire jusqu'à ce que nos fonds à tous deux soient épuisés. [...] (p. 32)

That was how our friendship began — sitting in that deserted bar fifteen years ago, each one buying drinks for the other until we both ran out of money. [...] (p. 13)

Le narrateur donne ensuite son opinion à propos de Sachs. Le rapport à ce qu'il dit est évidemment plus personnel.

Dans tous les passages cités ci-dessus, l'anglais emploie le *simple past* comme temps principal de la narration. Aucune variation n'est possible étant donné que les faits relatés sont inévitablement en décrochage par rapport au moment de l'énonciation. En français, le choix entre le passé simple et le passé composé relève d'un parti pris de traduction (Christine Le Bœuf 1993). Utiliser le passé simple pour l'épisode de la lecture littéraire contribue à le tenir à distance; cela revient à mettre cet épisode en fiction. Le narrateur y acquiert un statut de personnage. Cet exemple illustre parfaitement «l'effet de *personnage*» créé par le passé simple (Vigneron, 1999). Le passé composé, quant à lui, permet de raconter de personne à personne. Le choix de Christine Le Bœuf est significatif. Dès que les propos deviennent plus personnels, que le narrateur relate des événements avec lesquels il se sent directement lié, le passé composé apparaît dans le texte en français.

5. CONCLUSION

Au terme de cette présentation, diverses conclusions s'imposent. Force est de constater qu'exposer les temps du français à l'aide d'une représentation linéaire ne reflète pas réellement les rapports qu'entretiennent ces temps entre eux. Étant donné que leur différenciation ne se réalise pas forcément de manière chronologique, opposer passé lointain pour le PS à passé proche pour le PC n'est pas un critère pertinent. En outre, une représentation linéaire ne rend pas compte de la position ni des caractéristiques de l'IMP qui peut exprimer l'arrière-plan — qualité spatiale et non pas temporelle — ou servir à délocaliser le temps, à suspendre le cours des événements. Repenser la temporalité en français conduit donc l'enseignant à remettre en question les représentations linéaires traditionnelles. Pour ce faire, il est impératif de recourir à des exemples concrets extraits de la

littérature, d'articles de journaux ou même de documents oraux, qui permettent à l'apprenant d'observer concrètement les interactions entre les temps, ainsi que les effets des organisateurs temporels dans un contexte spécifique donné.

Pour obtenir une vision d'ensemble, il sera important de travailler à partir d'exemples textuels conséquents, la phrase étant trop restreinte et limitative. Le fonctionnement textuel du français ne se laisse pas enfermer dans un ensemble de règles ou de catégories rigides, ni réduire à une série de recettes de cuisine. Il est nécessaire que les apprenants le constatent par eux-mêmes en se confrontant aux textes. Pour dépasser le seuil du constat, il faudra donner à l'apprenant la possibilité de construire sa propre représentation de la temporalité, ce qu'il fera au travers d'une réflexion métalinguistique. La difficulté consiste ici à éviter de retomber dans des visions traditionnelles fondées sur une conception syntaxico-grammaticale fragmentée, pour conserver la vue d'ensemble offerte par l'approche textuelle. L'idée que l'apprenant se construise un schéma personnel à partir d'une structure de base en triangle écarte une représentation linéaire, tout en laissant une certaine autonomie dans la disposition des différents temps. Les deux démarches, activités pratiques et réflexion métalinguistique sont nécessaires à l'apprentissage.

Quant à la pratique de la traduction, elle met en lumière les différences entre la langue première et la langue cible. A condition de ne pas constituer à elle seule la technique d'apprentissage — ce qui n'est heureusement plus le cas depuis de nombreuses années — elle représente une étape «relais». Cela permet d'entrer dans la temporalité par l'angle du connu, c'est-à-dire avec un sentiment de confiance renforcé. Le recours à la traduction met en lumière les limites du système temporel de chacune des deux langues, ainsi que les particularités de son fonctionnement. La traduction illustre le fait que la langue est une matière vivante, qu'il faut modeler et qui ne se laisse pas emprisonner dans des structures pré-établies — ce qui dérouté d'ailleurs les apprenants qui aimeraient pouvoir s'appuyer sur des moyens d'analyse plus normatifs. Si des exercices ponctuels sont utiles pour mettre en place certaines notions, il convient également de privilégier des exercices textuels qui offrent une vue d'ensemble. L'apprenant pourra ainsi vérifier par lui-même l'importance d'analyser non seulement la forme verbale en elle-même, mais également le contexte énonciatif dans lequel elle se situe, ainsi que les marqueurs temporels qui l'accompagnent. Le passage, de l'anglais au français en ce qui nous concerne, nécessite une analyse de la situation dans la langue source, de même que dans la langue cible. Examiner les différences ou les particularités d'une langue en prenant sa propre langue comme référence permet à l'apprenant de consolider les fondations de la langue étrangère qu'il étudie, vu que la situation de départ lui est familière. C'est pourquoi, le recours à la traduction se révèle un moyen auxiliaire utile pour compléter et approfondir les apprentissages dans une langue étrangère.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Edition de référence des textes étudiés :

Auster P. (1992). *Leviathan*, London-Boston : faber and faber.

Auster P. (1993). *Léviathan*, traduit de l'américain par Christine Le Bœuf, Arles : Babel.

Highsmith P. (1976). *Broken Glass and Other Stories*, Copenhagen : Grafisk Forlag, Easy Readers.

Le Clézio J.-M.-G. (1982). *Celui qui n'avait jamais vu la mer* in *Mondo et autres histoires*, Paris : Gallimard, folio.

Pennac D. (1989). *La petite marchande de prose*, Paris : Gallimard, folio.

2. Dictionnaire

Robert P. (1978). *Le petit Robert*, Paris : Société du nouveau Littré.

3. Grammaires de français langue étrangère

Judge A. & Heoley F.G. (1983). *A Reference Grammar of Modern French*, London : Arnold.

Weinrich H. (1989). *Grammaire textuelle du français*, Paris : Didier/Hatier.

4. Grammaires de français langue première

Arrivé M., Gadet F. & Galmiche M. (1986). *La grammaire d'aujourd'hui*, Paris : Flammarion.

Leeman-Bouix D. (1994). *Grammaire du verbe français*, Paris : Nathan Université, fac. Linguistique.

Ruquet, M. & Quoy-Bodin J.-L. (1988). *Raisonnement à la française : étude des articulations logiques*, Paris : Clé international, «Comment dire ?».

5. Grammaires anglaises

Bouscaren J. & Chuquet J. (1987). *Grammaire et textes anglais, guide pour l'analyse linguistique*, Paris : OPHRYS.

Bouscaren J. (1991). *Linguistique anglaise, initiation à une grammaire de l'énonciation*, Paris : OPHRYS.

Eastwood J. & Mackin R. (1982). *A basic English Grammar*, Oxford University Press-

Joly A. & O'Kelly D. (1990). *Grammaire systématique de l'anglais*, Paris : Nathan Université, Langues étrangères.

6. Ouvrages et articles critiques

Adam J.-M. (1992). *Les Textes : types et prototypes*, Paris : Nathan Université, fac. Linguistique.

Adam J.-M. (1985). *Le texte narratif*, Paris : Nathan.

Adam J.-M. «Roland Barthes et le passé simple : un très beau cadeau à la linguistique ?», *Mélanges offerts à Jean Peytard, Etudes de Lettres*.

Adam J.-M. (1994). «Passé simple et passé composé : une opposition temporelle ou énonciative ?», *Etudes de Lettres*, janvier-mars, 1994, pp.613-640.

Adam J.-M. (1997). *Le style dans la langue*, Lausanne-Paris : Delachaux et Niestlé.

Benveniste E. (1966). *Problèmes de linguistique générale*, I, Paris : Gallimard.

Benveniste E. (1974). *Problèmes de linguistique générale*, II, Paris, Gallimard.

Bourdet J.-F. (1991). «Le système temporel du français, pour une approche pédagogique», *Le Français dans le Monde* 244, octobre 1991, pp.54-64.

Herschberg-Pierrot A. (1993). *Stylistique de la prose*, Paris : Belin.

Vignerot A. (1999). «Passé simple, passé composé, imparfait : pour y voir plus clair», *Le Français dans le Monde* 307, (novembre 1999).

Weinrich H. (1973). *Le temps*, Paris : Seuil.

ANNEXE 1

La petite marchande de prose (pp. 75-77)

Deux gendarmes ont écarté les herses qui ont rayé le silence.

J'ai pris le bras de Clara. Elle s'est dégagée. Elle voulait marcher seule. Seule devant. Elle connaissait le chemin des appartements de Saint-Hiver. Coudrier et moi n'avions qu'à suivre. Nous suivîmes. Ce fut comme si une jeune mariée passait la gendarmerie nationale en revue. Les gendarmes se redressaient en baissant la tête. Les gendarmes pleuraient le deuil de la mariée. Il neigeait sur la gendarmerie française. Puis, ce fut au tour des Compagnons Républicains de Sécurité, le mousqueton au pied, de voir la mariée fendre leurs rangs. Eux qui venaient de casser allégrement du prisonnier révolté, ils sentaient maintenant leur cœur battre dans leur casque. La mariée ne regarda ni les uns ni les autres. La mariée fixait la haute porte grise. La porte s'ouvrit d'elle-même sur la cour d'honneur de la prison. Au milieu de la cour, un piano à queue se consumait doucement parmi des chaises renversées. Une fumée droite l'envoyait au ciel. Les casquettes des gardiens tombèrent au passage de la mariée. Quelques moustaches frémirent. Le dos d'une main écrasa une larme. La mariée, maintenant, glissait dans les couloirs d'une prison silencieuse au point qu'on pouvait la croire à l'abandon. Blanche et seule, la mariée flottait comme un souvenir des vieux murs, les meubles, autour d'elle, semblaient renversés depuis toujours, et les photos déchirées qui jonchaient le sol (un flûtiste à la tête penchée, le poing d'un sculpteur autour du fer de son ciseau... une corbeille à papiers débordant de brouillons étonnamment propres, écriture serrée, ratures tirées à la règle) des photos très anciennes. Ainsi flottante et silencieuse, la mariée parcourut les couloirs, gravit des colimaçons, hanta des galeries, jusqu'à ce qu'enfin la porte qui était le but de ce voyage se dressât devant elle et qu'un vieux gardien aux yeux rougis, aux mains tremblantes tentât de l'arrêter :

– Il ne faut pas, mademoiselle Clara...

Mais elle repoussa le gardien et pénétra dans la pièce. I y avait là des hommes à blousons de cuir qui prenaient des mesures, d'autres, un petit pinceau au bout de leurs doigts gantés, qui époussetaient des millimètres, il y avait un prêtre en prière, mais qui se redressa soudain, aube aveuglante, chasuble déployée, étole folle, entre la mariée et ce qu'elle avait décidé de voir.

Elle repoussa le prêtre avec moins de ménagement que le vieux gardien et se retrouva seule, absolument seule, cette fois, devant une forme détruite. Cela était tordu, figé. Le corps montrait ses os. Cela n'avait plus de visage. Mais cela semblait crier encore.

La mariée contempla longuement ce qu'elle était venue voir. Aucun des hommes présents n'osait même respirer. Puis, la mariée fit un geste dont ils durent creuser le mystère, tous autant qu'ils étaient, docteur et prêtre y compris, jusqu'à la fin de leurs propres vies. Elle plaqua contre son œil un petit appareil photo noir, surgit on ne sait comment de toute cette blancheur, elle fixa une seconde encore le cadavre supplicié, puis il y eut le grésillement d'un flash, et une lueur d'éternité.